



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Réunion « technique » du 4 juin 2012 préparatoire à l'audience bilatérale entre la CGT et la ministre de l'écologie entre la Conseillère sociale de la ministre et la Fédération CGT de l'Équipement et de l'Environnement

Cabinet de la ministre : Mme Paquita Morellet-Steiner - *Conseillère sociale.*

Fédération CGT : Jean-Marie Rech ; Nicolas Baille ; Maurice Barla ; Willy Garing ; Charles Breuil ; Didier Horeau.

Suite à la réunion de « prise de contact » du 29 mai dernier entre la nouvelle ministre de l'écologie Mme Nicole Bricq et les organisations syndicales représentatives du ministère (cf. compte-rendu du 29 mai ci-joint) et dans la perspective de la prochaine réunion bilatérale entre la CGT et la ministre, Mme Morellet-Steiner a souhaité rencontrer la CGT afin d'échanger dans le détail sur les sujets que nous avons pointés dans notre demande d'audience du 22 mai dernier à la ministre (ci-jointe).

Mme Morellet-Steiner a souhaité également avoir notre avis sur l'état d'esprit des personnels et la situation des services et établissements publics du ministère.

Lors de l'audience du 29 mai dernier, la CGT avait alerté la ministre sur plusieurs points pour lesquels nous demandions des premiers signes forts de sa part. A l'évidence nous avons été entendus. En effet, la CGT se félicite des premières prises de positions de la ministre dans son discours du 31 mai dernier fait lors de sa rencontre avec les personnels de l'administration centrale (ci-joint). Elle acte ainsi :

- **L'arrêt des restructurations-réorganisations des services :** « *Mon souhait, je le dis solennellement devant vous, est de vous assurer la stabilité structurelle dont ce grand ministère a besoin. Je sais combien vous avez, au cours de la période récente, été confrontés à d'importantes restructurations* ». Cela vaut aussi au regard des compétences partagées liées à la création du ministère de l'égalité des territoires et du logement : « *Le décret d'attribution marque la cohérence du ministère. Ce point de vue est partagé par la Ministre de l'égalité des territoires et du logement avec qui j'ai une compétence partagée mais clairement définie pour chacune. Il n'y aura pas de nouvelle réorganisation des services.* »
- **Le décret publié fin avril relatif aux pouvoirs des préfets concernant l'ADEME sera réexaminé :** « *Je vous informe que j'ai procédé à un nouvel examen pour corriger cette situation.* »

- **Le besoin de redonner du sens et des objectifs clairs** : « *C'est une conviction personnelle forte -l'on agit bien lorsque que l'on s'inscrit dans un contexte dont on comprend le sens, nous avons tous besoin d'une mobilisation autour d'un projet clair et dont les objectifs sont lisibles. Je prendrai très prochainement une initiative propre à donner un cap aux services afin d'apporter une valeur ajoutée au Schéma Stratégique Ministériel de septembre.* »
- **La nécessité de prendre le temps de la réflexion sur le CEREMA** : « *Je souhaite, sur cette question importante pour l'avenir du ministère et auquel les organisations syndicales sont sensibles, prendre le temps de la réflexion et éviter des engagements irréversibles. Lorsque j'aurai défini le cap à donner à ce chantier, je rencontrerai le préfigurateur M. LARROUTUROU.* »

Suite à ces avancées qui vont encore une fois dans le bon sens, nous avons demandé que soit organisée dès la fin juin une réunion pilotée par la Cabinet **sur le schéma des effectifs et des recrutements ministériel (SERM)**. En effet, pour marquer une rupture avec la RGPP et la politique de l'emploi du précédent gouvernement, il est nécessaire que cela se traduise concrètement sur le SERM. Dans cette perspective, un état des lieux précis doit être fait sur la vacance des postes. Dans la logique, **la CGT a demandé l'arrêt de la RH 2013**.

De même, nous avons demandé que des moyens suffisant soient alloués aux services pour mettre en œuvre la **loi sur la résorption de la précarité** subie par les contractuels.

Concernant les OPA, la CGT lui a remis un dossier complet sur l'ensemble des revendications concernant les deux décrets d'intégration et de retraite. De même, la CGT a réaffirmé l'urgence d'ouvrir des recrutements au sein du ministère en pointant notamment la situation préoccupante dans les services navigation et la nécessité de créer des parcs au sein des DIR.

Sur les deux décrets, la Conseillère sociale nous a réaffirmé que ces dossiers faisaient partis des prioritaires. Sur les recrutements et la création de parcs, elle a prit note de l'urgence y compris pour le bon fonctionnement des services mais ne ce n'est pas engagée à ce stade.

Nous avons dénoncé fortement la politique de l'ancien gouvernement qui s'est soldée in fine par une privatisation des missions. Nous prenons l'exemple des DIR avec **la privatisation de réseaux complets** (RCE, RN 154, RN 88-126, tunnel de Toulon...) mais aussi les gabegies financières que sont **les PPP** (Partenariats Public-Privé).

Nous insistons pour que le nouveau ministère redonne une cohérence de gestion nationale notamment dans les DIR.

Sur le décret « logements de fonction », Mme Morellet-Steiner nous confirme les engagements que la ministre nous a fait lors de l'audience du 29 mai dernier, aussi un courrier signé par la ministre a été envoyé ce jour au 1^{er} ministre pour rouvrir des discussions en interministériel et ensuite avoir une concertation avec les syndicats.

Nous avons insisté sur la **nécessité de renforcer les DREAL** mais aussi les liens ministériels au niveau départemental qui se sont fortement détériorés après la création des DDI et pour notre ministère **les DDT-M**. Nous avons également évoqué la **situation particulièrement détériorée des services de l'Administration centrale** suite aux nombreuses réorganisations.

Nous avons évoqué la nécessité de revoir des décisions prises sur **l'abandon de certaines missions : ingénierie publique, ATESAT, ADS...** et leurs conséquences y compris pour les collectivités locales.

De même, nous avons réaffirmé **notre opposition à la fusion de corps des B technique et administratif et des ingénieurs** telles que proposées aujourd'hui dont la seule logique est la réduction des effectifs et d'abandon de missions.

Lors de l'audience du 29 mai, la ministre nous a annoncé vouloir avoir une attention particulière pour les catégories C : « *ce sont les catégories les plus mal menées, je serai attentive.* ». Aussi, la CGT a rappelé l'urgent d'une **revalorisation statutaire pour les personnels d'exploitation** ainsi que **la reconnaissance de la pénibilité et la bonification du service actif**. Le rappel des revendications portées en intersyndicale pour **les adjoints administratifs** et la situation pour le moins difficile **des dessinateurs et des experts techniques**.

La CGT a également demandé **le retrait de la mise en œuvre de la PFR**.

Sur l'ensemble des sujets, nous avons eu une écoute attentive et le sentiment d'une réelle prise de conscience de l'ampleur de la tâche par rapport à l'état dans lesquels sont les services et les attentes fortes des personnels. Au-delà, des premiers engagements pris par la ministre (cf. discours du 31 mai aux personnels de l'administration centrale), cette réunion avait pour vocation de réaffirmer nos revendications prioritaires et de préparer la prochaine audience entre la CGT et la ministre qui aura lieu à la mi-juin (après les législatives).

Montreuil, le 5 juin 2012